



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un décembre à dix-sept heures trente-huit, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : 12décembre 2023

Membres présents :

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, M. CONDEMINE Jérôme, Mme VIALLE Anne-Marie, M. SAUSSAC Cyril, M. CHORDA Marco, M. DA SILVA Carlos, M. BARTHELEMY Olivier, Mme BURIAS Céline, Mme BARTIN Marie-Élisabeth, M. GIRARD Christian.

M. FAURE Fabrice arrivé à 17 heures 42 après le point n°2

Mme GIANGRECO-BROC Malory arrivée à 17 heures 50 après le pont n°4

Membres absents :

Mme RATELADE Valérie à Mme BARTIN Marie-Elisabeth

Mme HANZEL Marie-Josée pouvoir à Mme VIALLE Anne-Marie

Secrétaire : Madame DE VASCONCELOS Stéphanie

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

56_23 ENCAISSEMENT DES PAIEMENTS CONCERNANT LE REPAS DES PERSONNES AGEES DU 3 DECEMBRE 2023

Monsieur le Maire propose que la Commune encaisse les chèques des personnes de moins de 68 ans participant au repas du 3 décembre 2023. La participation est fixée à 40 €. par personne.

Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le

ID : 063-216302042-20231221-56_23-DE



Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

Au registre sont les signatures
A Malintrat, 26 décembre 2023
Le Maire, André MAGNOUX

Certifié exécutoire le :
Publié le :

